

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle
municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue
Principale, le 11 décembre 2014 à 19h00**

Sont présents à cette séance:

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion
Siège no 2 Monsieur Daniel Mercier
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier
Siège no 5 Monsieur Daniel Campeau
Siège no 6 Monsieur Stéphane Veilleux

Est absent Madame Monique Boucher, conseiller au siège no 4

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire
Monsieur Dany Quirion. Madame Erika Ouellet, directrice
générale/secrétaire-trésorière agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, souhaite la bienvenue aux membres
du conseil. (19H54)

2. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Il est constaté que l'avis de convocation n'a pas été signifié
conformément aux dispositions du Code municipal. Il est également
constaté que madame Monique Boucher, absente à la présente
séance, est actuellement hors du territoire de la municipalité.

Dans ce contexte, tous les membres du conseil présents à la
présente séance consentent à la tenue de la présente séance
extraordinaire et consentement également à ce qu'il y soit procédé
aux sujets suivants, à savoir :

- a) Fin des travaux Petit-Shenley
- b) Appropriation du surplus accumulé – dépenses Petit-Shenley
- c) Mandater Blanchette Vachon S.E.N.C.R.L. – Rapport d'audit travaux Petit-Shenley
- d) Autres items
- e) Période de questions

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2014-12-373

Il est proposé par monsieur Daniel Mercier, appuyé par monsieur
Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents
d'adopter l'ordre du jour.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. RENONCIATION AVIS DE CONVOCATION
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

LÉGISLATION

4. FIN DES TRAVAUX PETIT-SHENLEY

FINANCES

5. APPROBATION DE SURPLUS ACCUMULÉ-APPLICABLE SUR DÉPENSES PETIT SHENLEY
6. MANDATER BLANCHETTE VACHON S.E.N.C.R.L. POUR EFFECTUER LE RAPPORT D'AUDIT DES TRAVAUX DE RÉFECTION RANG PETIT SHENLEY

7. **AUTRES ITEMS**

8. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

9. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

4. FIN DES TRAVAUX PETIT-SHENLEY

2014-12-374

Attendu que des travaux de réfection effectués dans le rang Petit-shenley sont terminés depuis le 5 novembre 2014;

Attendu que la réfection inclue des travaux admissibles pour une subvention accordée dans le cadre Aide à l'amélioration du réseau routier municipal au montant de 15 000 \$ et 50 000 \$, conformément aux exigences du ministère du transport.

Attendu que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la route dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé monsieur Daniel Mercier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confirmer la fin des travaux de réfection dans le rang Petit-Shenley pour une dépense totale de 379 652.88 \$ qui se décrit comme suit ; 328 083.50 \$ matériel et 51 569.38 \$ de frais de supervision et d'ingénierie).

5. APPROBATION DE SURPLUS ACCUMULÉ-APPLICABLE SUR DÉPENSES PETIT SHENLEY

2014-12-375

Il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux, appuyé par monsieur Stéphane Quirion et résolu des conseillers présents de s'approprié du montant restant dans le surplus accumulé de 164 473 \$ et de l'appliquer sur les dépenses des travaux de réfection du rang Petit-Shenley

**6. MANDATER BLANCHETTE VACHON S.E.N.C.R.L.
POUR EFFECTUER LE RAPPORT D'AUDIT DES
TRAVAUX DE RÉFECTION RANG PETIT SHENLEY**

2014-12-376

Il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Daniel Campeau et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la firme Blanchette Vachon S.E.N.C.R.L. pour effectuer le rapport d'audit de vérification pour les travaux de réfection dans le rang Petit-Shenley.

7. AUTRES ITEMS

Aucun ne fut ajouté.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

En l'absence d'assistance, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

9. CLÔTURE DE LA SÉANCE

2014-12-377

Il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mettre fin à la présente séance Il est 20H03.

DANY QUIRION, MAIRE

ERIKA OUELLET, D. G. - SEC.-TRÉS. PAR INTERIM